
Atupri

- Diversa: tous les abonnements
- Mivita: abos de saison-, de 6 mois et d'une année

Diversa:

- 50 % jusqu'à un montant maximum de CHF 200. – par année civile

Mivita:

- forme Reala 50 % jusqu'à un montant maximum de CHF 200.– par année civile
 - forme Extensa 50 % jusqu'à un montant maximum de CHF 300.– par année civile
-

CONCORDIA

- abo d'une année et abo de 6 mois

NATURA NATURA PLUS:

- 50 % jusqu'à un montant maximum de CHF 200. – par domaine et par année civile
 - promotion de la santé montant total maximum de CHF 500.– par année civile
-

CSS

- abo d'une année et abo de 6 mois

50 % jusqu'à un montant maximum de CHF 350. – selon le type d'assurance complémentaire

- Selon le type d'assurance complémentaire et le domaine d'offre, montant maximal de CHF 500. – par année civile pour des mesures et activités reconnues par la CSS dans les secteurs de la promotion de la santé et de la prévention
-

EGK

abo d'une année et abo de 6 mois

- EGK-SUN: maximum CHF 360.– par année civile moyennant attestation de 36 séances d'entraînement de la musculation
 - EGK-SUN-BASIC M: maximum CHF 150.– par année civile lors de la réception de la quittance d'abo
-

Glarner Krankenversicherung

abo de 6 mois au moins

- ALLGEMEIN: 50 %, montant maximum de CHF 150.– par année civile
 - Premium: 50 %, montant maximum de CHF 300.– ensemble du domaine de prévention max. CHF 600.– par année civile
 - Family & Family Flex: 50 %, montant maximum de CHF 200.– ensemble du domaine de prévention max. CHF 500.– par année civile
-

Groupe Mutuel

n'importe quel abo

- Global classic
 - Global flex
 - Global solution
 - Bonus
 - 50 % jusqu'à un montant maximum de CHF 200.– par année civile
-

Helsana

- SANA
- COMPLETA
- abo d'une année et abo de 6 mois et abo d'un mois et abo à 10 séances

SANA COMPLETA:

- 75 % jusqu'à un montant maximum de CHF 200.– par domaine et année civile
 - promotion de la santé un montant total maximum de CHF 500.– par année civile
-

Kolping

- Kolping PLUS (pour les nouveaux assurés: le temps d'attente s'élève à un an.)
 - Kolping PRÄVENTION (il n'y a plus de temps d'attente)
 - abo d'une année et abo de 6 mois
 - 50% jusqu'à un montant maximum de CHF 250.– par année civile
-

ÖKK

- ÖKK ALLGEMEINER ZUSATZ
 - ÖKK PRIVAT ZUSATZ
 - ÖKK OPTIMA
 - ÖKK PREMIUM
 - ÖKK FAMILY
 - ÖKK FAMILYFLEX
 - ÖKK SALTO
 - abonnement de six mois au moins
 - selon la variante d'assurance complémentaire, un montant de CHF 100.– à CHF 300.– par année civile
 - selon la variante d'assurance, jusqu'à un montant maximum de CHF 500.– pour la promotion de la santé
-

PROVITA

- abo d'une année et abo de 6 mois
 - Prima Basic: 50 %, montant maximum de CHF 250.– par année civile
 - Prima Standard: 75 %, montant maximum de CHF 200.– par année civile
 - Prima Top: 90 %, montant maximum de CHF 500.– par année civile
-

Rhenusana

- abo d'une année et abo de 6 mois
 - Gold: 75 % jusqu'à un montant maximum de CHF 200.–
 - Platin: 75 % jusqu'à un montant maximum de CHF 400.–
 - Option: plus en supplément 50 % jusqu'à un montant maximum de CHF 100.–
-

Sanitas

- Classic
 - Family
 - Jump
 - MobiJeunes
 - Natura Base
 - Natura Confort
 - abo d'une année et abo de 6 mois
 - Classic, Family Jump, MobiJeunes: maximum CHF 200.– par année civile
 - Natura Base, Natura Confort: 50 %, montant maximum de CHF 200.– par mesure et année civile. Promotion de la santé montant total maximum de CHF 500.– par année civile
-

SLKK

n'importe quel abo

- Medico Plus Standard/Complet: 50 %, montant maximum de CHF 200.– par année civile
 - QualiCare Basis & Comfort: 75 %, montant maximum de CHF 300.– par année civile
-

Sumiswalder

- abo d'une année et abo de 6 mois et abo d'un trimestre
- «Komplementär-Zusatz»
- CHF 200.– pour un abo d'une année
- CHF 100.– pour un abo de six mois
- CHF 50.– pour un abo d'un trimestre

Kombi plus

- Kombi 1: CHF 100.– pour un abo d'une année*
 - Kombi 2: CHF 200.– pour un abo d'une année*
 - Kombi 3: CHF 300.– pour un abo d'une année*
 - * pour un abonnement de six mois ou d'un trimestre, on calcule une réduction proportionnelle
-

SWICA

- abo d'une année et abo de 6 mois

COMPLETA PRAEVENTA:

- 50%, jusqu'à un max. de CHF 500.– par année civile (max. de CHF 300.– par type de prévention)

OPTIMA:

- 90% des coûts non couverts par la PRAEVENTA jusqu'à un max. de CHF 300.– par année civile
 - prestations totales jusqu'à CHF 800.–max. par année civile
-

Sympany

- supplément général / allgemeiner zusatz (az)
 - supplément privé / privat zusatz (pz)
 - plus/plus natura (pl)
 - premium/premium natura (pr)
 - abo d'une année et abo de 6 mois
 - az: max. CHF 150.– par année civile
 - pz: max. CHF 250.– par année civile
 - pl: max. CHF 150.– par année civile
 - pr: max. CHF 250.– par année civile
-

Visana

- Traitements ambulatoires
- Managed-Care
- Basic
- Basic Flex
- abo d'une année et abo de 6 mois (ou de 4 mois au moins – ou 2 abos à 10 séances)
- maximum CHF 200.– pour un abo d'une année
- maximum CHF 100.– pour un abo de 6 mois